

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>EX-74 Résine</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Numéro de la FDS</b>	23500R
<b>Code du produit</b>	12025, 23500, 23500C.
<b>Usage recommandé</b>	Revêtement à haute brillance
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Fabricant</b>	
<b>Nom de la société</b>	Environmental Technology, Inc.
<b>Adresse</b>	300 S. Bay Depot Road Fields Landing CA 95537, USA.
<b>Numéro de téléphone</b>	001 707-443-9323
<b>E-mail</b>	mail@eti-usa.com
<b>Personne-ressource</b>	Directeur technique
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	800-424-9300 (CHEMTREC)

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	
<b>Éléments d'étiquetage</b>		



<b>Mention d'avertissement</b>	Avertissement
<b>Mention de danger</b>	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
<b>Intervention</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Traitement spécifique (voir cette étiquette).
<b>Stockage</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
<b>Élimination</b>	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
<b>Autres dangers</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Sans objet.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Résine époxyde		25068-38-6	60-99
Oxiranne, dérivés mono[(alkoxy en C12-14)méthyle].		68609-97-2	1-40

**Remarques sur la composition** Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

#### Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau pendant plusieurs minutes avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

#### Ingestion

Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une victime inconsciente ou en convulsion. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Dermatite. Éruption. Un contact peut produire une irritation des yeux accompagnée d'une rougeur, d'un gonflement, de larmes et d'une douleur. Le contact avec la peau provoque des irritations. Les symptômes incluent rougeur, démangeaisons et douleur.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

L'exposition peut aggraver des troubles cutanés préexistants. Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

#### Informations générales

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### Agents extincteurs inappropriés

Eau. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

Lors de l'incendie, des produits de combustion dangereux se dégagent, parmi lesquels : Oxydes de carbone (CO<sub>x</sub>). Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

#### Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque.

#### Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

#### Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme le décrit la rubrique 8 de cette fiche signalétique. Tenir à l'écart le personnel non requis. Éviter l'inhalation des vapeurs et des brouillards. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** Tenir à l'écart le personnel non requis. Ce produit est miscible dans l'eau. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

**Précautions relatives à l'environnement**

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.  
Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Éviter l'inhalation des brouillards et vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir hors de portée des enfants. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Lire et suivre les recommandations du fabricant.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Limites d'exposition professionnelle**

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

**Valeurs biologiques limites**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Directives au sujet de l'exposition**

Aucune norme d'exposition n'est accordée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Stocker les vêtements de travail séparément.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau**

**Protection des mains**

Gants résistants aux produits chimiques.

**Autre**

Éviter tout contact avec la peau. Porter un équipement de protection contre les produits chimiques qui est plus particulièrement recommandé par le fabricant. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants, qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter une tenue de protection chimique pour prévenir tout contact avec la peau.

**Protection respiratoire**

Pas de recommandations spécifiques, mais une protection respiratoire peut néanmoins être requise dans des circonstances exceptionnelles lors d'une contamination importante de l'air.

**Dangers thermiques**

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

**Considérations d'hygiène générale**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact de ce produit avec les vêtements. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence**

Liquide visqueux.

**État physique**

Liquide.

**Forme**

Liquide.

**Couleur**

Clair.

<b>Odeur</b>	Léger
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	178 °C (352.4 °F)
<b>Point d'éclair</b>	165.0 °C (329.0 °F) Setaflash Seta Coupelle fermée
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	< 1
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	1.15
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	légèrement soluble
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	3500 cP (77 °C (170.6 °F))
<b>Autres informations</b>	
<b>Densité</b>	9.60 lb/gal
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	0 % (VOC)

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport. Lire et suivre les recommandations du fabricant.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures normales et pendant l'emploi recommandé.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures élevées. Contact avec des matériaux incompatibles. Le chauffage de cette résine à plus de 149 °C (300 °F) en présence d'air peut causer une lente décomposition par oxydation. Quand le produit est mélangé avec la Partie B et laissé en grande masse, une vigoureuse réaction exothermique peut se produire et peut entraîner la carbonisation des réactifs.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents comburants forts. Réagit violemment avec les acides forts. Réagit de façon violente avec des bases fortes. Éviter tout contact avec l'eau et des liquides. Ne pas mettre le produit fondu en contact avec de l'eau ou autres liquides. Ce produit peut causer des réactions violentes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun attendu dans des conditions normales d'utilisation.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation. L'inhalation des vapeurs ou des brumes du produit peut irriter le système respiratoire.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Ingestion</b>	Dans des conditions normales d'emploi prévu, cette substance ne présente pas de danger pour la santé. Peut être nocif en cas d'ingestion.

<b>Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Dermatite. Éruption. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeur et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. Un contact peut produire une irritation des yeux accompagnée d'une rougeur, d'un gonflement, de larmes et d'une douleur. Provoque une irritation cutanée. Les symptômes incluent rougeur, démangeaisons et douleur.
--	--

### Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Ne devrait pas présenter un risque dans les conditions normales d'utilisation prévue. Peut être nocif en cas d'ingestion.
-----------------------	---

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Provoque une irritation cutanée.
---	----------------------------------

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
---	--

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

<b>Sensibilisation respiratoire</b>	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.
-------------------------------------	---

<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
--------------------------------	--------------------------------------

<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique. Il a été démontré que les résines de ce type, des résines liquides basées sur du bisphénol A/épichlorohydrine (résine époxy), sont inactives lorsqu'elles sont testées lors d'études de mutagénicité in vivo.
---	---

<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.
------------------------	--

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non classé.
--------------------------------------	-------------

<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.
--	-------------

<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.
---	-------------

<b>Danger par aspiration</b>	Du fait de sa forte viscosité, ce produit ne constitue pas un danger par aspiration.
------------------------------	--

<b>Effets chroniques</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--------------------------	--

## 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Présumé toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
--------------------	---

<b>Persistence et dégradation</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.
-----------------------------------	---

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.
-------------------------------------	--

<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible.
-----------------------------	---------------------------

<b>Autres effets nocifs</b>	Aucun(e) connu(e).
-----------------------------	--------------------

## 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.
--	--

<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
--	---

<b>Code des déchets dangereux</b>	Non réglementé.
-----------------------------------	-----------------

<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
--	---

<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer conformément aux règlements applicables fédéraux, municipaux et de l'état.
------------------------------	---

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Sans objet.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

<b>Date de publication</b>	08-Août-2017
<b>Date de la révision</b>	-
<b>Version n°</b>	01
<b>Références</b>	ACGIH EPA : Base de données AQUIRE ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimiques HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses 2005 Fiche de données de sécurité pour produits chimiques - Partie 1 : contenu et ordre des sections) Lignes directrices du SGH de la JCIA, octobre 2008 Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition Société japonaise pour la santé au travail, recommandation et limites d'exposition professionnelle GOST 30333-2007 - Passeport de sécurité pour la production de produits chimiques. Exigences générales JIS Z 7252:2009 Classification des produits chimiques selon le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) » JIS Z 7253:2012 Communication des risques sur les produits chimiques selon le SGH – étiquetage et fiche de données de sécurité (FDS) Lignes directrices du SGH de la JCIA (Japan Chemical Industry Association), juin 2012
<b>Avis de non-responsabilité</b>	Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.